

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nos morts : M. Benjamin Gross

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1952, tome 50, p. 73-75

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

M. BENJAMIN GROSS

Celui dont les « Echos » doivent aujourd'hui évoquer la mémoire habitait une vieille demeure des Marécottes, un de ces chalets brunis auquel les mœurs contemporaines n'avaient apporté nulle modification, nulle apparence de confort ou d'embellissement... Autour de cette maison héritée des ancêtres et qu'il importait de garder telle qu'ils l'avaient

eux-mêmes transmise, il était loisible de construire des hôtels, de grands immeubles de pierre, d'y accueillir ceux qu'attireraient les diverses beautés accumulées en ce coin du vaste monde... On pouvait côtoyer l'étranger, bénéficier des deniers qu'il laissait... on aurait pu tout aussi bien communier à des formes de civilisation qu'il portait avec soi, mais dont toutes n'étaient pas sans danger pour l'âme de ce peuple. C'est ainsi que Benjamin Gross s'était réservé comme une inviolable retraite son domicile paternel dont il savait, avec le poète, que les chagrins et l'âge avaient mis en lui un charme émouvant et sacré... Là, les voix réconfortantes du passé, des bonnes traditions, pourraient toujours s'entendre et, si l'espérance, souvent fragile, risquait de défaillir en son cœur, elles lui rappelleraient que rien n'est perdu quand on s'agrippe à une foi robuste et sûre.

Il nous semble que toute la physionomie morale de celui qui n'est plus tient en cette certitude... La vie humaine mérite toutes les luttes dès lors qu'on travaille non pour ce qui passe, non pour des chimères, mais pour un but bien défini, pour un idéal que l'on sait imprescriptible et à l'abri des aléas humains. Alors peuvent advenir les plus violents orages, les plus amères déceptions, les contrariétés les plus douloureuses... le sommet de l'âme n'en demeure pas moins dans une zone de soleil qui s'irradie de la lumière même de Dieu.

Adolescent, Benjamin Gross reçut sa formation classique en notre Collège où il eut comme condisciples M. le chanoine Adolphe Moret, qui devait lui survivre de quelques semaines seulement, et feus MM. Pierre Berclaz et Joseph Jobin, avocats, vénérables nonagénaires eux aussi et assez récemment décédés. Notre propre grand-père — qu'on nous pardonne cette allusion personnelle ! — appartenait à la même volée d'élèves : Benjamin fut fidèle toujours à cette amitié estudiantine dont, après la mort prématurée de notre aïeul, il reporta le souvenir sur notre famille, en dépit de ce qui pouvait l'en séparer...

La vie religieuse et le sacerdoce pour lesquels il semblait fait le retinrent un temps au noviciat de notre Abbaye, jusqu'au jour où le rappelèrent au pays la mort presque simultanée de son père et de son frère aîné et, liés à ce dur chagrin, les insistants désirs d'un cœur maternel... Des cadres de vie étaient changés, il n'en devait pas moins conserver la même générosité d'âme, les mêmes enthousiasmes pour le bien, quels que soient les nouveaux chemins qui s'ouvrent devant soi.

Sur le plan familial et privé, Benjamin Gross est père de trois enfants, un fils et deux filles. Pour eux sans doute,

pour les élever plus aisément, il bâtit un hôtel, le premier en date des Marécottes, auquel il donne un nom symbolique et largement réalisé dans la station qu'il inaugurerait : « L'Espérance ». Sur le plan politique, il fut un chef dont on appréciait les conseils et la sagesse impartiale. Tour à tour député au Parlement cantonal, conseiller, vice-président et même président intérimaire de sa commune, M. Gross acheva sa carrière publique comme juge de paix, magistrature qu'il exerça pendant vingt-huit ans et où il manifesta, plus qu'en toute autre activité, ses profondes qualités de clairvoyance et d'apaisante droiture. Entre temps, on faisait appel à ses compétences intellectuelles soit comme maître de classe, soit comme orateur s'il y avait à prononcer un discours de circonstance ou donner au besoin une verte réplique à quelque « suffragette » en mal de propagande... Aux heures des plus chaudes luttes électorales, fallait-il écrire un article de journal, rimer les piquantes strophes d'une chanson de victoire ou de combat..., on s'adressait à Benjamin Gross qui avait la plume habile et savoureusement nuancée.

Une fois retiré de la scène politique, notre cher Ancien passa dans le recueillement de son vieux toit les dernières années de sa longue vie. A défaut de ses enfants qui avaient quitté le pays et qu'il n'avait pas voulu suivre en des lieux qui lui auraient paru étrangers, ce furent ses braves voisins qui prirent soin de lui et l'entourèrent jusqu'au jour de sa mort (12 janvier 1952) avec une toute bienveillante sollicitude.

Le souvenir de ce noble vieillard, doyen d'âge de Salvan, restera attaché à l'une des plus belles époques de notre vie communale, l'une, certes, des plus tourmentées, mais qui peut être heureuse d'avoir compté parmi ses pionniers un homme aussi intègre et aussi sincèrement croyant que le fut le regretté disparu.

G. R.